

Extrait du procès-verbal

Municipalité de

Saint-Anaclet-de-Lessard

---

A la séance du Conseil de la

municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

tenue le 7 juillet 2008 et à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier, Roland Pelletier, Hector St-Laurent, et Francis Rodrigue.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la session ouverte.

---

## **EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

(Rés. 2008-07-99)

**Attendu que** l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

**Attendu que** si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

**Attendu que** la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

**Attendu que** le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Éric Poirier, appuyé de madame Claire Lepage, d'exiger que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Copie certifiée conforme**

**Ce 9 juillet 2008**

Alain Lapierre  
Directeur général/Secrétaire-trésorier